

# Formation continue des IOBSP **LAB FDT+CONSO+RAC +PRO+SP+PVH**

Programme de formation

2 heures 30



**AXELERANCE**  
FORMATION & CONSEIL

## Modalités spécifiques de la formation en e-learning asynchrone

### **Compétences et qualifications chargées d'accompagner les stagiaires :**

Responsable pédagogique de la formation dispensée : Mme Stéphanie VIEL, cheffe de projet formation et coordinatrice pédagogique.

### **Modalités techniques d'accompagnement ou d'assistance (périodes et lieux de regroupement ou moyens permettant de contacter les personnes en charge de l'assistance) :**

Assistance technique : par mail [hotline@axelerance.fr](mailto:hotline@axelerance.fr). Une réponse vous est donnée par téléphone ou par mail dans les plus brefs délais. Ainsi, lors de votre demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Accompagnement pédagogique : par mail [hotline@axelerance.fr](mailto:hotline@axelerance.fr). La demande est transmise au formateur expert. Réponse par mail dans les plus brefs délais. Si la réponse ne peut être apportée par mail (car trop technique par exemple...), le formateur appellera pour donner de plus amples explications. Ainsi, lors de la demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

### **Méthodologie (à distance) :**

Vous pouvez télécharger certaines parties des modules en format PDF, pour une lecture adaptée aux liseuses et tablettes.

Les vidéos des modules durent en moyenne de 3-4 minutes.

Ces modules sont composés de quiz corrigés automatiquement,

**Moyens pédagogiques :** Tous nos modules sont disponibles directement sur la plateforme Lms QWEED AXELERANCE 24/7, sur tous supports (PC, MAC, tablette, mobile).

Privilégier les navigateurs GOOGLE CHROME ou MICROSOFT EDGE.

### **Délais d'intervention des personnes en charge de l'assistance :**

Dans les jours et heures d'ouverture de notre bureau : du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h00

Assistance technique : au plus tard dans la ½ journée suivant la demande

Accompagnement pédagogique : au plus tard sous 24 à 48 heures maxi (en fonction de la disponibilité du formateur expert dans le domaine. Si la réponse est courte, le formateur rédige une réponse écrite par mail, si la réponse demande explication, le formateur échange par téléphone ou visio avec le stagiaire)

### **Description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés :**

Un état de connexion sous format Excel sera édité et signé par le stagiaire et AXELERANCE, détaillant le temps passé sur les différents modules, les dates de connexion, et modules suivis.

### **Informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance :**

En cas de retard de connexion, le stagiaire recevra des mails de rappel de connexion.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Formation en partie sonorisée et sous-titrée : accessible aux personnes malentendantes.

Pour tout besoin spécifique (d'adaptation, d'aménagement de la formation), contactez Sandra PARNISARI, notre référente Handicap par mail : [s.parnisari@axelerance.fr](mailto:s.parnisari@axelerance.fr) ou 06 85 83 92 51

# PROGRAMME

LAB FT (Lutte – anti blanchiment du terrorisme) – RAC (Regroupements de crédits) – CONSO (Prêt Conso) - PRO (Financement Professionnel) – SP (Services de paiement) et PVH (Prêt viager hypothécaire)

## **1) Formation continue des intermédiaires en opérations de banque sur les autres activités d'intermédiation : LAB-FDT + CONSO + RAC + PRO+SP+PVH**

Formation réglementaire annuelle des intermédiaires en opérations de banque, dans les catégories autres que le crédit immobilier.

### **Objectifs :**

1. Maintenir, en cours d'activité, des compétences en matière juridique, économique et financière (décret 2022.894 du 15 juin 2022).
2. Intégrer les nouveautés réglementaires et impactantes pour le métier.
3. Consolider les acquis en matière de distribution de crédits à la consommation, Regroupement de crédits, financement professionnel, services de paiement, LAB-FT

### **Compétence :**

Intermédiaire des prêts en conformité avec la réglementation.

**Durée de la formation :** parcours de formation en e-learning d'une durée de 2 heures 30.

**Prérequis :** comprendre la langue française et connaître les bases de l'informatique, être courtier ou mandataire en assurance, avoir une connexion internet avec un bon débit.

**Public visé :** Les intermédiaires en opérations de banque (niveau 1, 2 et 3), mandataires et salariés.

### **Module - Lutte Anti Blanchiment et Financement du Terrorisme**

Qu'est-ce que le blanchiment d'argent

Qu'est-ce que le Tracfin

Comment déclarer ?

Qui peut vous contrôler ?

### **Quiz intermédiaire**

### **Module – Le prêt à la consommation**

#### ***Les différents types de prêts à la consommation et la réglementation***

La loi Lagarde

La loi Hamon

Directive sur le crédit responsable

Les différents types de prêts à la consommation et la réglementation

#### ***Le reste à vivre***

Le reste à vivre et le taux d'endettement

Le calcul spécifique dans votre établissement

L'endettement responsable

#### ***Actualité du crédit à la consommation***

Conséquences de la hausse des taux depuis deux ans sur la volumétrie

La hausse des dossiers de surendettement

### **Quiz intermédiaire**

#### **Module - Le regroupement de Crédits**

##### ***Le dossier de regroupement***

L'analyse du dossier

La constitution du dossier

Etude de cas

##### ***Vos clients et la mise en place de la conformité***

Assurer une bonne information du candidat au RAC

Les profils et les cibles

### **Quiz intermédiaire**

#### **Module – Le financement professionnel**

Le courtage des professionnels

Les prêts professionnels

Quiz intermédiaire

#### **Module – Les Services de Paiement**

Identifier et traiter la fraude

Les nouvelles fraudes et escroqueries

Les bonnes pratiques de l'utilisation des cartes et des paiements en ligne

#### **Module – la vente en nue-propriété (usufruit viager) et la vente en viager**

Définition et différences avec le viager classique

Catégories :

- 1) Prêt remboursable au décès de l'emprunteur
- 2) Prêt avec remboursement périodique des intérêts tout au long du contrat.

Conditions du prêt viager hypothécaire

Obligations de l'emprunteur

Formalisme

Dénouement du contrat.

Quiz intermédiaire

**Quiz final** (70 % de bonnes réponses sont nécessaires pour valider la formation et obtenir l'attestation de réussite)